

France-Paris: IT services: consulting, software development, Internet and support

OJ S 56/2021 22/03/2021

Contract notice

Services

**Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

---

**Section I: Contracting authority**

**I.1. Name and addresses**

Official name: Conseil d'état

Postal address: 1 place du Palais Royal

Town: Paris

NUTS code: FR France

Postal code: 75100

Country: France

E-mail: [Bureaumarchespublics@conseil-etat.fr](mailto:Bureaumarchespublics@conseil-etat.fr)

Telephone: +33 172605664

Fax: +33 140208848

**Internet address(es):**

Main address: <https://www.conseil-etat.fr>

**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise>.

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=708207&orgAcronyme=d2v](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise)

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise>.

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=708207&orgAcronyme=d2v](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise)

**I.4. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

**I.5. Main activity**

General public services

---

**Section II: Object**

**II.1. Scope of the procurement**

**II.1.1. Title**

Tierce maintenance applicative pour les applications de technologie PHP du Conseil d'état, des juridictions administratives et de la Cour nationale du droit d'asile et leurs outils connexes  
Reference number: 2021-002-DSI-IR

**II.1.2. Main CPV code**

72000000 IT services: consulting, software development, Internet and support

**II.1.3.**

## **Type of contract**

Services

### **II.1.4. Short description**

L'accord-cadre a pour objet la réalisation de prestations de tierce maintenance applicative pour les applications de technologie PHP du Conseil d'état, des juridictions administratives et de la Cour nationale du droit d'asile et leurs outils connexes.

### **II.1.5. Estimated total value**

### **II.1.6. Information about lots**

This contract is divided into lots: no

## **II.2. Description**

### **II.2.2. Additional CPV code(s)**

72611000 Technical computer support services

### **II.2.3. Place of performance**

NUTS code: FR France

### **II.2.4. Description of the procurement**

L'accord-cadre a pour objet la réalisation de prestations de tierce maintenance applicative pour les applications de technologie PHP du Conseil d'état, des juridictions administratives et de la Cour nationale du droit d'asile et leurs outils connexes. L'accord-cadre se décompose comme suit:

- section 1: initialisation des prestations et prise en charge de la maintenance des applications,
- section 2: prise en charge d'une nouvelle application,
- section 3: maintenance standard,
- section 4: maintenance évolutive et adaptative,
- section 5: élaboration de la rétro-documentation d'une application,
- section 6: réversibilité.

Les spécifications techniques sont décrites dans le CCTP (2021-002-DSI-IR) présent dans le DCE.

### **II.2.5. Award criteria**

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique décomposé comme suit / Weighting: 60

Quality criterion - Name: Sous-critère 1: démarche, méthode et organisation générale / Weighting: 30

Quality criterion - Name: Sous-critère 2: composition, expérience et compétence de l'équipe au regard des profils des intervenants pressentis / Weighting: 30

Price - Weighting: 40

### **II.2.6. Estimated value**

### **II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Duration in months: 24

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

L'accord-cadre est conclu pour une durée de deux années fermes à compter de sa notification au titulaire. Il pourra faire l'objet d'une reconduction tacite pour une durée de deux années

supplémentaire. La durée totale de l'accord-cadre ne pourra être supérieure à quatre ans. Le titulaire ne pourra s'opposer à la reconduction.

#### **II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited**

Envisaged number of candidates: 5 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Le présent accord-cadre est passé conformément aux dispositions des articles R. 2124-1, R. 2124.3 et R. 2161-12 à R. 2161-20 du code de la commande publique sous la forme d'une procédure avec négociation. Cette procédure est motivée par le fait que le besoin de l'accord-cadre comprend des prestations de conception. pour rappel, la présente consultation se déroule en deux phases: une phase «Candidatures» au cours de laquelle le pouvoir adjudicateur procède à l'analyse, au classement et à la sélection des candidatures admises à remettre une offre. Une phase «Offres» au cours de laquelle le pouvoir adjudicateur procède à l'analyse et au classement des offres déposées par les sociétés sélectionnées dans le cadre de la phase «Candidature». À l'issue de l'analyse des candidatures, les sociétés sélectionnées recevront une lettre d'invitation à soumissionner via la Plate-forme des achats de l'état (PLACE) et seront invitées à déposer une offre selon les modalités décrites dans le présent règlement de la consultation. Une note globale sur 100 points sera attribuée à tous les opérateurs économiques ayant vu leur candidature analysée. Les candidats classés aux cinq (5) premières places du classement, seront autorisés à soumissionner. Si le nombre de candidatures analysées ne permet pas d'atteindre ce chiffre, le pouvoir adjudicateur se réservera le droit de poursuivre la procédure. Les critères d'analyse des candidatures sont les suivants:

- 1) capacités professionnelles: 40 %: qualité des références présentées;
- 2) capacités techniques: 40 %: moyens humains dont dispose le candidat dans les technologies du présent marché;
- 3) capacités financières: 20 %: le chiffre d'affaires de la société relatif aux prestations réalisées dans les technologies objet du présent marché, réalisé au cours des trois derniers exercices.

#### **II.2.10. Information about variants**

Variants will be accepted: no

#### **II.2.11. Information about options**

Options: yes

Description of options:

En application des dispositions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier au titulaire de l'accord-cadre ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui sont confiées au titre du présent contrat. À cet effet, un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables sera engagée. La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés publics pourront être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent accord-cadre. Clause de réexamen: un réexamen du prix forfaitaire annuel de la maintenance standard et du prix forfaitaire de la réversibilité, relatif à l'ajout ou la suppression d'applications issus des prestations de la section 2 (maintenance évolutive et adaptative), sera appliqué par avenant à l'accord-cadre. Lors de sa première période d'exécution, celle-ci sera calculée au prorata temporis de l'exercice en cours. Ce réexamen s'effectuera selon les modalités ci-dessous. Augmentation ou diminution du coût de la réversibilité selon la règle suivante: en cas d'ajout ou de suppression de 1 à 2 applications de niveau simple: pas d'impact sur le tarif de la réversibilité initiale en cas d'ajout ou de suppression de plus de deux applications de niveau simple, d'une ou plusieurs applications de niveau moyen ou complexe: tarif initial: [1 +

(nombre d'applications de niveau de complexité simple ajoutées — nombre d'applications de niveau de complexité simple supprimées), 4 % + (nombre d'applications de niveau de complexité moyen ajoutées — nombre d'applications de niveau de complexité moyen supprimées), 8 %] + (nombre d'applications de niveau de complexité complexe ajoutées — nombre d'applications de niveau de complexité complexe supprimées), 12 %.

#### **II.2.13. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:  
no

#### **II.2.14. Additional information**

### **Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

#### **III.1. Conditions for participation**

##### **III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions:

Le candidat fournira:

— une lettre de candidature (DC1): sous la forme du formulaire DC1 (dans sa dernière version mise à jour), dûment complété. En cas de groupement, les rubriques D et E du formulaire devront être complétées en conséquence. Ce formulaire est disponible sur le site internet du ministère de l'économie et des finances;

— une déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement sous la forme du formulaire DC2 dans sa dernière version mise à jour, dûment complété (en cas de candidature groupée, chaque membre du groupement devra fournir son propre formulaire). Ce formulaire est disponible sur le site internet du ministère de l'économie et des finances;

— si le candidat est en redressement judiciaire ou fait l'objet d'une procédure étrangère équivalente, la copie du (des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet.

Les opérateurs économiques sont donc autorisés à se porter candidats seuls ou sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un groupement conjoint, sous réserve du respect des règles relatives à la concurrence. Afin de s'assurer de la correcte exécution technique de l'accord-cadre, le mandataire du groupement sera obligatoirement solidaire, pour l'exécution de l'accord-cadre, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur. Ainsi, si le groupement attributaire de l'accord-cadre est d'une forme différente, il se verra contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur (voir article 4 du règlement de consultation).

##### **III.1.2. Economic and financial standing**

List and brief description of selection criteria:

Le chiffre d'affaires concernant les prestations réalisées dans les technologies objet du marché, réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles. Étant précisé, que les chiffres d'affaires présentés seront ceux de l'opérateur économique répondant effectivement à la présente consultation et non ceux du groupe ou de la maison mère auquel ou à laquelle appartient ladite société.

##### **III.1.3. Technical and professional ability**

List and brief description of selection criteria:

— capacités techniques: les moyens humains dont dispose le candidat dans les technologies du présent marché;

— capacités professionnelles: une liste maximale de cinq références de prestations similaires à celles de l'objet du présent marché en matière de technologie et effectuées au cours des trois dernières années, indiquant obligatoirement la nature, le montant en EUR [euro(s)], la date, le nom et adresse du destinataire public ou privé concernant l'objet du marché, prouvée par une attestation du destinataire ou une attestation sur l'honneur du candidat.

Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique: dans le cas où la référence concerne un groupement, le candidat devra indiquer clairement sa mission au sein du groupement. Pour chacune des références présentées, la société présentera également obligatoirement:

— les coordonnées du client,

— le contexte et le langage de développement dans lequel s'est inscrite la réalisation des prestations.

### **III.2. Conditions related to the contract**

#### **III.2.2. Contract performance conditions**

C'est un accord-cadre composite correspondant pour partie à un marché réglé à prix forfaitaire et pour partie à un accord-cadre à bons de commande: la partie relevant du marché forfaitaire est composée des sections 1 et 6. La partie relevant de l'accord-cadre est composée des sections 2, 4 et 5, et sera exécutée exclusivement au moyen de bons de commande. Elle est conclue avec un montant minimal annuel de 5 000 EUR HT et sans montant maximal durant sa durée totale. Il est composé d'une tranche ferme et d'une tranche optionnelle. La tranche ferme est composée des sections 1, 2, 3, 4 et 5. La tranche optionnelle est composée de la section 6. Elle pourra être affermie par une décision unilatérale de la personne publique pendant toute la durée de l'accord-cadre. Si la personne publique décide de ne pas l'affermir, le titulaire de l'accord-cadre sera libéré de tout engagement concernant l'exécution de celle-ci.

## **Section IV: Procedure**

---

### **IV.1. Description**

#### **IV.1.1. Type of procedure**

Competitive procedure with negotiation

#### **IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

#### **IV.1.4. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue**

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated

#### **IV.1.5. Information about negotiation**

#### **IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

### **IV.2. Administrative information**

#### **IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

Date: 19/04/2021 Local time: 13:00

#### **IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**

#### **IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted** French

### **Section VI: Complementary information**

---

#### **VI.1. Information about recurrence**

This is a recurrent procurement: yes  
Estimated timing for further notices to be published:  
Courant 2025 (reconduction comprise).

#### **VI.3. Additional information**

En application de l'article R. 2132-7 du code de la commande publique, les documents requis des candidats sont obligatoirement transmis par voie électronique. En conséquence, la société est tenue de transmettre son pli par voie électronique, selon les modalités explicitées à l'article 10 du règlement de la consultation, via la Plate-forme des achats de l'état (PLACE).

#### **VI.4. Procedures for review**

##### **VI.4.1. Review body**

Official name: Tribunal administratif de Paris  
Postal address: 7 rue de Jouy  
Town: Paris Cedex 04  
Postal code: 75181  
Country: France  
E-mail: [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)  
Telephone: +33 144594400  
Fax: +33 144594646  
Internet address: <https://www.telerecours.fr>

##### **VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained**

Official name: Greffe du tribunal administratif de Paris  
Postal address: 7 rue de Jouy  
Town: Paris Cedex 04  
Postal code: 75181  
Country: France  
E-mail: [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)  
Telephone: +33 144594400  
Fax: +33 144594646  
Internet address: <https://www.telerecours.fr>

##### **VI.5. Date of dispatch of this notice**

17/03/2021